
**Festival universitaire du spectacle vivant
de Lille
du 2 au 19 avril 2024**

Le Festival universitaire de spectacle vivant de Lille se tiendra du 2 au 19 avril 2023. Il est organisé par la Direction culture de l'Université de Lille et se déroule au sein des campus universitaires de Lille et chez les partenaires culturels de la métropole lilloise.

Ouvert aux compagnies étudiantes de France et d'ailleurs dans le cadre d'un festival in, il s'accompagne de nombreuses propositions culturelles professionnelles visant à croiser les regards et échanger entre pairs.

Participer au Festival universitaire du spectacle vivant, c'est ainsi profiter d'une expérience de la scène devant un public et dans des conditions professionnelles. C'est l'occasion de croiser amateurs et professionnels grâce à une programmation complémentaire destinée à montrer la diversité du spectacle vivant aujourd'hui. C'est enfin l'opportunité pour les lauréats d'être accompagnés dans la suite de leur parcours grâce à un réseau de professionnels de la culture.

Le festival est ouvert à l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement universitaire national ou international ou une grande école quel que soit le cursus choisi et l'année d'étude.

1- RÈGLEMENT DU FESTIVAL

CANDIDATURES

Conditions et modalités de participation

Chaque troupe, composée d'une majorité d'étudiants, peut soumettre un projet de spectacle vivant dans une des deux catégories suivantes : danse ou théâtre.

La participation au festival est gratuite.

Le répertoire est laissé au libre choix des participants.

La pièce doit être jouée en français. Si la compagnie n'est pas en mesure de jouer en français, elle peut, avec l'aval de la Direction culture de l'université, proposer un sous ou surtitrage en langue française.

La durée totale de la représentation **ne doit pas excéder 60 minutes**.

Le dossier d'inscription est à remettre à la Direction culture avant **le 20 novembre 2023 date de rigueur**.

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas examiné.

Pré-sélections

Une première sélection a lieu sur dossier.

Un jury composé d'experts dans les différentes catégories sera constitué pour la circonstance. Il sélectionnera, sur dossier, les troupes qui participeront aux auditions sur scène.

Sélections

La deuxième séance de sélection se déroulera à l'Université de Lille **au cours de la deuxième quinzaine de janvier 2024.**

L'audition aura lieu sur un plateau de théâtre, en conditions réelles, mais ne devra pas excéder 10 minutes de prestation sur scène. Elle sera suivie par un entretien avec le jury.

Aucun report de date n'est possible. L'absence à l'audition est disqualifiante.

A l'issue de cette sélection, les compagnies recevront la réponse sous quinzaine.

Pour les troupes retenues, acceptation vaut engagement à participer au festival.

Projets sélectionnés

Les troupes sélectionnées doivent être en conformité avec la réglementation en matière de droits d'auteurs.

Pour la communication de l'événement, elles s'engagent à fournir visuels et textes de présentation **avant le 28 février 2024.**

Pour leur représentation, les troupes s'engagent à fournir **avant le 15 mars 2024 :**

- Une fiche technique
- Un plan de feu

Les techniciens de la Direction culture peuvent être sollicités en amont pour aider à la constitution de ces documents.

Les troupes s'engagent à être présentes lors de la cérémonie de clôture.

Durant le festival

Les représentations des projets sélectionnés auront lieu du **2 au 19 avril 2024**, dans divers lieux culturels de l'université. La remise des prix aura lieu le **19 avril 2024.**

La ou les représentations pourront avoir lieu dans une salle de spectacle de l'université (Kino, Théâtre des Passerelles, Espace culture, Antre-2) ou chez un partenaire culturel au sein de la Métropole européenne de Lille. La Direction culture de l'Université de Lille se réserve le droit de choisir le lieu le plus adapté. Toute représentation prévue dans un autre espace scénique (amphi, couloirs...) devra faire

l'objet d'une demande argumentée dans le dossier de candidature, et sera étudiée par le jury et l'équipe responsable de l'évènement.

Tout matériel et décors extérieurs devront faire l'objet d'un agrément par le coordinateur technique avant utilisation.

Lauréat(s) du festival

La remise des prix aura lieu à l'Espace culture, Cité scientifique, le 19 avril 2024.

Plusieurs prix récompensent les troupes universitaires :

- Le prix du jury
- Le prix des étudiants

Aux lauréats, l'université s'engage à organiser une représentation à caractère professionnel durant l'année universitaire suivante, au sein de l'Université de Lille, ou de l'université dont est issue la troupe.

La troupe lauréate du prix du jury peut se voir accompagnée sur la voie de la professionnalisation grâce à un dispositif d'aide de l'Université de Lille comprenant une résidence, un regard extérieur, une aide à la conception de la fiche technique, une formation à la structuration d'une compagnie et une représentation dans une structure partenaire.

2- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, à **remettre avant le 20 novembre 2023**, doit comporter impérativement :

- ☐ La fiche d'inscription ci-jointe, complétée par le responsable du projet, accompagnée de l'attestation d'assurance de la troupe
- ☐ Une présentation argumentée du projet et de la démarche artistique (pouvant être composée de ces points-ci : choix du texte, choix de la forme proposée, proposition de lieu, mise en scène, CV des acteurs, etc.)
- ☐ Une fiche technique prévisionnelle (plan de scène, plan de feu, besoins techniques précis)
- ☐ Une vidéo du spectacle d'une durée maximale de 20 minutes
- ☐ Les justificatifs pour l'obtention des droits d'auteurs pour présenter le spectacle
- ☐ Tout apport pouvant mettre en lumière l'intention du projet : supports de communication, historique de la compagnie, affiches, accroches, photos, budget et subventions, etc.

Chaque membre de la troupe accepte, avec sa participation au festival, que des photos et vidéos de sa personne en condition de travail ou de représentation soient prises et utilisées à titre promotionnel dans le cadre de la communication du festival et des activités de la Direction culture de l'Université de Lille, sans contrepartie financière ni restrictions particulières. Dans le cadre d'une représentation extérieure, la troupe s'engage à faire mention sur tous ses supports de communication du partenariat avec l'Université de Lille et à reprendre les logos de tous les partenaires dudit festival.

3- FINANCEMENT DU PROJET

Pour vous aider à financer votre projet, n'oubliez pas que vous pouvez solliciter une subvention auprès du Crous de votre région via le dispositif culture action, ainsi qu'auprès de votre université via le Fonds de soutien et développement des initiatives étudiantes (FSDIE) géré par la Direction de la vie étudiante.

Les troupes étrangères pourront se rapprocher des services culturels et internationaux de leur université pour connaître les dispositifs existants.

4- INFOS CONTACT

Renseignement et remise des dossiers à :

Université de Lille
Direction culture
Festival universitaire du spectacle vivant
À l'attention de Nicolas Wallart
Bâtiment A - Domaine universitaire du Pont de Bois Rue du Barreau
59 650 Villeneuve d'Ascq

Ou par e-mail
nicolas.wallart@univ-lille.fr

[Lien WEB](#)

FICHE D'INSCRIPTION

DOCUMENT À REMETTRE AVEC VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM DE L'ASSOCIATION :

Université :

Nom et prénom du responsable de l'association ou du metteur en scène :

Email :

Téléphone :

Adresse :

TITRE DE LA PIÈCE / DU PROJET :

Nom du metteur en scène :

Auteur(s) :

CATÉGORIE :

☐ Danse

☐ Théâtre

Nom du référent technique (si vous en avez un) :

Email :

Téléphone :

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA TROUPE

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Études suivies</i>	<i>Rôle</i>	<i>E-mail</i>